

FESTIVAL D'ART URBAIN / ARGELES-SUR-MER

URB'ART II

**CREATION D'UNE SERIE DE FRESQUES URBAINES
DANS LE CADRE D'UN FESTIVAL D'ART URBAIN
Ville d'Argelès-sur-Mer (66)**

Du 24/05 au 01/06/24

VILLAGE/ ARGELES PLAGE/PORT ARGELES

PRESENTATION DU PROJET

Le festival d'art urbain à Argelès-sur-Mer URB'ART a vu le jour en 2023, 28 street artistes sont venus exprimer leurs talents sur les façades argelésiennes et sur une exposition à ciel ouvert « Recycl'art »...

Ces œuvres sont un marqueur de la politique culturelle de la ville en faveur des arts dans l'espace public et pour la reconnaissance du Street-Art comme moyen d'expression artistique à part entière.

Pour cette 2^{ème} édition 2024, la commune met à nouveau à disposition d'artistes 8 façades du centre-ville qui viendront compléter le circuit pédestre urbain créé lors de la 1^{ère} édition. Également de retour, l'exposition « Recycl'Art » proposera cette année 94 panneaux sur le front de mer. Le mobilier urbain deviendra également le support des artistes !

URB'ART, c'est l'évènement qui réunit artistes, public, curieux, passionnés autour de l'art urbain dans des moments de partage.



URB'ART II

CAHIER DES CHARGES

La ville d'Argelès-sur-Mer souhaite faire réaliser 8 fresques urbaines sur plusieurs façades de bâtiments publics dans le centre-ville de la commune.



Le thème retenu pour cette deuxième édition de Urb'Art est « **Méditerranée** ». Les artistes retenus devront proposer une œuvre en rapport avec cette thématique. S'ils le désirent, les artistes peuvent prendre contact avec le service culturel de la ville pour obtenir plus d'informations.

Nous demandons à ce que les œuvres réalisées soient adaptés à tous les publics, (pas d'apologie de la violence, de pornographie, ...).

Durant le temps de réalisation des œuvres, nous aimerions favoriser l'échange entre le

public et les artistes. L'organisation et la mise en place des moments d'échange sera défini avec les artistes et en fonction du déroulé général du festival.

Dans le cadre d'une collaboration avec L'IDEM (Ecole Supérieure des Métiers créatifs et numérique), les artistes seront filmés pendant toute la durée du festival, ainsi qu'en interview individuel, ces captations restent propriété de L'IDEM et sont diffusées par leurs soins et la ville d'Argelès-sur-Mer.

Est inclus dans la programmation du festival un temps fort qui se déroulera le 30/05/2024, il symbolisera le passage de main entre les artistes village et les artistes plage, la présence de tous les artistes est requise pour cet événement. Bien évidemment, les artistes pourront organiser leur planning de travail en fonction pour être présent.



URB'ART II

L'ÉVÈNEMENT

La réalisation des fresques se fera du vendredi 24/05 au vendredi 31/05/24. Un planning détaillé sera établi ultérieurement en concertation avec les artistes retenus en prenant en compte leurs souhaits, les contraintes techniques, le temps de réalisation et la programmation.

Dans le cadre du festival auront lieu :

Graff mobilier urbain au village et au port (véhicules, phares... également sur le thème « Méditerranée » **voir annexe 2 Mobilier Urbain.**



L'exposition Recycl'Art sur le front de mer, live painting du 29/05 au 01/06 sur 94 panneaux d'exposition recyclés. **Voir Annexe 1 Expo Recycl'Art.**

Les artistes peuvent candidater à plusieurs évènements du festival en envoyant un dossier pour chaque évènement.

AUTOUR DE L'ÉVÈNEMENT

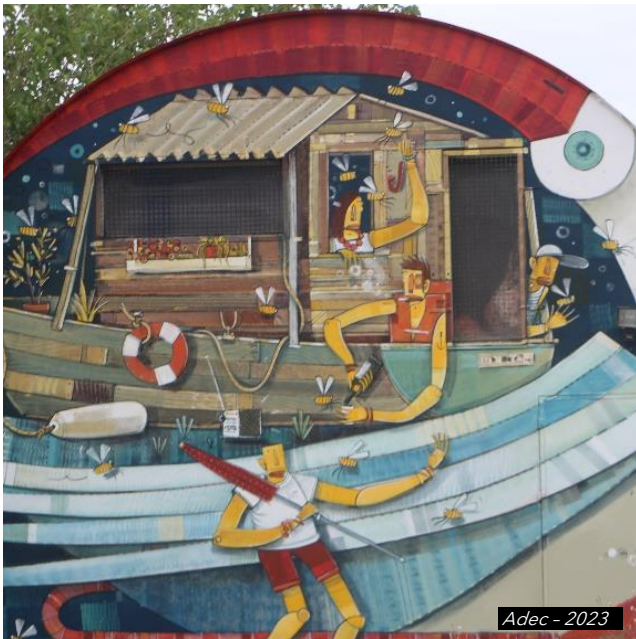
En parallèle, la Galerie Marianne (salle d'exposition communale) est réservée du 24/05 au 31/08/24 pour présenter les artistes du festival, une exposition « street art » viendra compléter ces présentations.



URB'ART II

SELECTION

Les artistes seront sélectionnés courant janvier 2024. Le comité de sélection sera composé d'élus de la commune, d'agents du Service Culture et de citoyens d'Argelès-sur-Mer.



REMUNERATION

Fresque : Chaque artiste recevra une rémunération forfaitaire de 1200 € par façade et 500 € de défraiement de matériel. Ces fresques auront une surface allant de 25 à 60 m² environ.

Mobilier urbain : Chaque artiste recevra une rémunération forfaitaire de 1200 € par support et 500 € de défraiement de matériel.

Expo Recycl'art : Chaque artiste recevra une rémunération forfaitaire de 120 € par panneau. Voir détail **Voir Annexe 1 Expo Recycl'Art.**

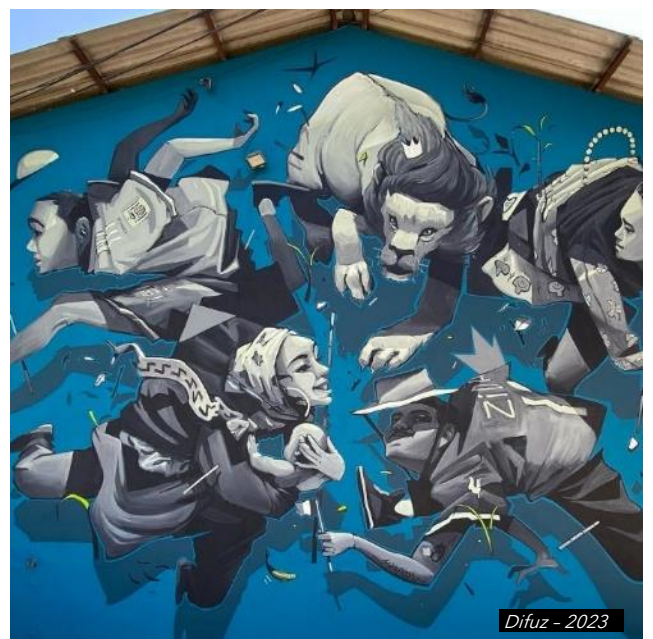
Le paiement sera réalisé via la plateforme Chorus par la ville après la réception de la fresque et de la facture.

Le paiement des artistes comprend le coût de la réalisation de l'œuvre, les honoraires toutes charges incluses, la préparation de la surface ainsi que la prise en charge de tous moyens nécessaires à la bonne réalisation de l'œuvre.

La ville prendra en charge les échafaudages, nacelles, échelles nécessaires pour la réalisation des œuvres ainsi que les repas de midi lors de la réalisation (en cas de régime alimentaire spécifique, merci de nous le faire savoir à l'avance). Pour les artistes extérieurs aux Pyrénées-Orientales, la ville prendra en charge les frais de transport, d'hébergement et l'ensemble des repas.

DROITS D'AUTEUR

L'œuvre reste propriété intellectuelle de l'artiste. Il renonce à ses droits d'auteur pour les reproductions qui en seront faites par la ville d'Argelès-sur-Mer sur ses supports de communication. La ville s'engage à mentionner le titre de l'œuvre, l'année de réalisation, sa localisation et le nom de l'artiste.



URB'ART II

COMPLEMENT D'INFORMATIONS

Compte tenu de la nature de ces œuvres, la ville ne peut s'engager au maintien des fresques dans leur état initial et pourra, le jour venu, procéder à leur effacement ou à leur recouvrement sans qu'aucune indemnité ne puisse être revendiquée par l'artiste à l'origine de l'œuvre. La Ville ne s'engage pas à entretenir et réparer les œuvres.



Niko Inko - 2023

>>> CALENDRIER

**Date limite de réception
des candidatures :**
08/01/2024

**Annonces des
artistes :**
12/02/2024

**Live
muralistes :**
24/05>31/05/2024

**Soirée de présentation
du festival :**
30/05/2024

**J1 live
Recycl'Art :**
31/05/2024

**J2 live
Recycl'Art :**
01/06/2024



URB'ART II

COMMENT CANDIDATER

Les candidats doivent nous faire parvenir un dossier de candidature complet **AVANT LE 08/01/24** par voie postale ou par mail.

DOSSIERS DE CANDIDATURES

Pièces à fournir

URB'ART MURS

- Présentation de l'artiste et de son univers (CV, book, biographie, site, réseaux sociaux...)
- Identité de l'artiste :
Nom d'artiste - Nom
Prénom - adresse postale -
téléphone - adresse mail
- Descriptif de la mise en œuvre artistique
- N° de SIRET - RIB
- Attestation d'assurance (responsabilité civile couvrant l'activité de création dans l'espace public)
- Habilitations nacelle échafaudage

URB'ART MOBILIER URBAIN

- Présentation de l'artiste et de son univers (CV, book, biographie, site, réseaux sociaux...)
- Identité de l'artiste :
Nom d'artiste - Nom
Prénom - adresse postale -
téléphone - adresse mail
- Descriptif de la mise en œuvre artistique
- Mobilier urbain souhaité
- N° de SIRET - RIB
- Attestation d'assurance (responsabilité civile couvrant l'activité de création dans l'espace public)
- Habilitations nacelle échafaudage

URB'ART RECYCL'ART

Voir annexe 1
« Expo Recycl'Art 2 »

Contact :

Aurélié CHARLES

a.charles@ville-argelessurmer.fr

URB'ART MURS - URB'ART MOBILIER URBAIN

Service Culturel de la Ville d'Argelès-sur-Mer
4 place des Castellans 66700 ARGELES SUR MER
casadelalbera@ville-argelessurmer.fr

NOUS CONTACTER

04 68 88 59 38

D. COLL / JM. SANCHEZ



URB'ART II

EXPO RECYCLART



PORT ARGELÈS
VENDREDI 31 MAI 2024

ARGELÈS/MER PLAGE SUD
SAMEDI 1ER JUIN 2024

Dans le cadre de la deuxième édition du **Festival "Urb'Art"** qui se déroulera dans la Ville d'Argelès-sur-Mer **du 24 mai au 1er juin 2024**.

La ville d'Argelès-sur-Mer souhaite réaliser 8 fresques urbaines sur plusieurs façades appartenant à la municipalité, dans le centre-ville de la commune.

L'exposition **"Recycl'Art 2"** composée de 94 panneaux à recycler seront installés pour deux grands évènements de performances street-art.

Ces œuvres sont un marqueur de la politique culturelle de la ville en faveur des arts dans l'espace public et pour la reconnaissance du Street-Art comme moyen d'expression artistique à part entière.

L'exposition **"Recycl'Art"** faisant partie intégrante du festival, réunira des **street-artists** dont les propositions auront été retenues.

Les artistes sélectionnés verront leurs œuvres exposées durant **8 mois** de l'année sur la promenade du front de mer d'Argelès-sur-Mer dans les Pyrénées-Orientales. (66)

Les expositions photo sont organisées sur la commune d'Argelès-sur-Mer depuis 2010, de nombreux panneaux ont depuis été réexposés et abîmés par le temps. La ville d'**Argelès-sur-Mer** organise une grande opération de recyclage en réutilisant ces panneaux grand format sur des thématiques de sensibilisation à la **protection de la Biodiversité et de Développement Durable**.

La thématique de cette édition porte sur **"La Mer Méditerranée"**, des sous-thématiques seront proposées aux artistes afin d'alimenter leurs inspirations: **Biodiversité marine, coraux, pollution, climat,...**

Durée d'exposition : juin 2024 à fin décembre 2024.

a.charles@ville-argellessurmer.fr

APPEL À CANDIDATURES

EXPO2 RECYCLART

CAHIER DES CHARGES:

Aucun mode d'expression plastique n'est privilégié, pour autant celui proposé par l'artiste devra s'adapter au support mis à disposition afin d'être visible sur toute la durée de l'exposition. **L'artiste pourra proposer 1 à 6 œuvre(s) originale(s).**

THÉMATIQUE:

L'artiste devra proposer une œuvre en relation avec la thématique centrale:

"La Mer Méditerranée"

Et pourra s'inspirer de nombreuses orientations telles que:

- Les espèces de la mer Méditerranée et du littoral Méditerranéen, faune, flore...
- Les menaces: pollution, changement climatique, montée des eaux, surpêche, invasions biologiques...
- La relation entre l'homme et la mer, les réserves naturelles, le tourisme...

JOURNÉES:

Date des événements :

L'artiste devra répondre présent sur la soirée de présentation du **Festival Urb'Art** le :

JEUDI 30 MAI

Puis les **VENDREDI 31 MAI 2024**

et **SAMEDI 1er JUIN 2024**

Animations musicales et restauration sur place seront programmés. Les œuvres devront être terminées **le samedi en fin de journée.**


LE SUPPORT MIS À DISPOSITION:


Panneau en Dibond 3 mm en aluminium.

Dimensions: 1830 x 1500 mm

Un apprêt mat blanc sera posé sur chaque support. La ville mettra à disposition des pots de vernis marin.

LOCALISATIONS:

 Port-Argelès, place Magellan,
66700, Argelès-sur-Mer.
Coordonnées GPS: 42.542215, 3.051010

 Promenade du front de mer, plage sud
66700, Argelès-sur-Mer.
Coordonnées GPS: 42.544282, 3.051066



a.charles@ville-argelessurmer.fr



APPEL À CANDIDATURES

EXPO2

RECYCLART



RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE:

L'artiste recevra une rémunération forfaitaire de **120€ par panneau**.

Cette rémunération comprend la réalisation, les frais de production et les droits d'auteurs. Aucun autre défraiement sera prévu.

Artiste local: Prise en charge des repas sur site.

Artiste hors département: prise en charge des repas sur site et hébergement possible du mercredi 29 mai au dimanche 2 juin 2024 inclus.

Le paiement de la prestation surviendra après réception de la facture sur **"Chorus Pro"**.

CALENDRIER:

**Date limite de réception
des candidatures :**
08/01/2024

Annnonce des artistes:
12/02/2024

Muralistes
à partir du
24/05/2024

**Soirée de présentation
du Festival**
30/05/2024

J1 live Recycl'Art:
31/05/2024

J2 live Recycl'Art:
01/06/2024



a.charles@ville-argelessurmer.fr



APPEL À CANDIDATURES

EXPO2 RECYCLART



CONDITIONS:

DOSSIER DE CANDIDATURE:

Le dossier devra comprendre:

- **Une présentation** de l'artiste et de son univers - book - biographie...
- **Une esquisse simpliste** ou **un descriptif** des intentions artistiques pour ce projet.
- **Un descriptif de la mise en œuvre artistique** - matériel/matériaux utilisés (Une démarche soucieuse des impacts environnementaux sera appréciée)
- **Le justificatif d'affiliation** au Registre du commerce, des métiers ou de la Maison des Artistes.
- **Une attestation d'assurance** Responsabilité Civile couvrant l'activité de création dans l'espace public.

Répartition des panneaux:

L'appel à projets est ouvert aux artistes plasticiens éligibles à cet appel à candidatures, les personnes morales ainsi que les personnes physiques qui remplissent les conditions statutaires relatives à la réglementation de leur profession et pouvant justifier d'une inscription légale (N° SIRET, Maison des Artistes...).

SÉLECTION DES CANDIDATS:

Comité de sélection:

Aurélie Charles - Chargée de programmation
Service Culture de la Ville d'Argelès-sur-Mer
Elus référents - Culture et Transition écologique.

Critères de sélection:

Qualité, originalité, esthétique de la proposition - /40
Respect de la thématique principale - /30
Démarche environnementale - /20
Intégration dans le paysage - /10



© MÉLANIE MINHONNAC

Nom/ Prénom - Nom d'artiste :

ou

Nom du Collectif : Nombre de participants :

Adresse :

Tel : mail :


 1- PRÉSENTATION DE L'ARTISTE / COLLECTIF/ BIO

 2- PRÉSENTATION DU PROJET:

 3- NOMBRE DE PANNEAUX SOUHAITÉS: (1 À 6) LE NOMBRE DE PANNEAUX POURRAIT ÊTRE RÉAJUSTÉ EN FONCTION DU NOMBRE DE LAUREATS

a.charles@ville-argelessurmer.fr



 4- THÉMATIQUE(S) QUE VOUS SOUHAITERIEZ ABORDER PRÉSENTE(S) OU NON DANS LA LISTE DE PROPOSITIONS (p°2)

PANNEAU 1:

PANNEAU 2:

PANNEAU 3:

PANNEAU 4:

PANNEAU 5:

PANNEAU 6:

 5- MISE EN ŒUVRE ARTISTIQUE, OUTILS & DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

 6- PIÈCES À JOINDRE

- Book
- Une esquisse du projet.
- Le justificatif d'affiliation au Registre du commerce, des métiers ou de la Maison des Artistes.
- RIB
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant l'activité de création dans l'espace public.

Les porteurs de projets auront jusqu'au 8 janvier inclus pour transmettre leurs dossiers:

(Uniquement pour l'exposition "Recycl'Art")

Aurélié Charles:

a.charles@ville-argelessurmer.fr

URBART II

ANNEXE 2

MOBILIER URBAIN*

*Les véhicules proposés sont en utilisation permanente, il est important de réaliser un bon masquage.

CAR SONO

Echafaudage à roulettes

Caisson 20 m²

Cabine 10 m²



SAXO

CITROEN

VEHICULE PREPARE AU PREALABLE



PHARE BOIS

NACELLE

Hauteur : 8 m

Quantité : 2

